

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|
| 33                  | 23       | 3        | 2       | 5       |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 26   | 0      | 0          |

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

### FINANCES

**Délibération n° 04-2019 : Comptes de Gestion 2018 – Budget principal – Budget annexe SPANC - Budget annexe Office de Tourisme - Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy – Budget annexe ZAE Champ Rigaud**

Après s'être assuré que le Trésorier d'Eymoutiers a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrite de passer dans ses écritures ;

Considérant que tout est conforme ;

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire, de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les différents budgets annexes, de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

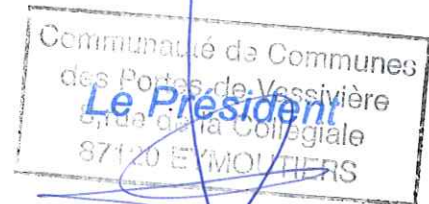
- que le Compte de Gestion du Budget principal dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe des Ribières de Bussy dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;

- que le Compte de Gestion du Budget annexe Champ de Rigaud dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe SPANC dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.
- que le Compte de Gestion du Budget annexe Office de Tourisme dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 19 mars 2019

Le Président,  
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le : 9 - MAI 2019  
Publié le : 9 - MAI 2019

